



**Une industrie française toujours
plus innovante et compétitive :
C'EST POSSIBLE !**

**Le mardi 21 juin 2016
de 16h à 18h**

**Au Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et du Numérique**

Le 21 juin prochain, **Emmanuel Macron***, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et **Clotilde Valter**, ministre de la formation professionnelle et de l'apprentissage, affirmeront au cours d'un colloque sur les CTI leur rôle comme outils de la politique industrielle et leurs contributions à la compétitivité des entreprises.

Le Réseau CTI organise cet événement pour la première fois à l'auditorium du ministère à Bercy. Ce rendez-vous sera l'occasion pour le Réseau CTI de montrer le rôle prépondérant joué par les CTI pour favoriser l'innovation dans les entreprises ainsi que leur contribution au développement économique et leurs apports aux défis sociétaux actuels.

Tous les quatre ans, Etat, organisations professionnelles et centres techniques industriels réaffirment leur ambition commune dans des feuilles de route stratégiques, leurs « contrats de performance ». Ces contrats seront signés au cours du colloque du 21 juin par le ministre de l'Économie de l'Industrie et du Numérique.

Enfin, une exposition, dans le hall du ministère illustrera par des exemples concrets les actions et réalisations des CTI avec des entreprises. Cette exposition sera inaugurée par le ministre le 21 juin à l'issue du colloque et se tiendra jusqu'au 5 juillet 2016.

Membres du Réseau CTI : CERIB – CETIAT – CTIM – CETIM-CTDEC – CTC – CTCPA – CTICM – CTIF – CTMNC – CTP – CTTN-IREN – FCBA – Comité FRANCECLAT – IFPC – IFTH – Institut de Soudure – IPC - ITERG- ASQUAL - COREM

Contact presse : Marie-Sabine GAVOIS, ms.gavois@reseau-cti.com – 01 42 97 10 88

*sous réserve